

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-442-1933 conge

n° 50-442-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 septembre 1933

Numéro JO
n° 442 du 30/09/1933

Date du numéro
30 septembre 1933

TEXTE INTÉGRAL

septembre 1933, un congé de deux mois, dont quinze jours à solde entière, quinze jours avec demi-solde et le deuxième mois sans solde ni indemnité, à été accordé, à compter du 1^o octobre 1955, aux méharistes suivants : 13 Caporal Robleh Djamah, n° matricule 22: 2 classe Osman Robleh, n° matricule 45, pour en jouir au Somaliland,